

PROCES VERBAL CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 02 juillet 2018

Le procès-verbal de la séance du 28 mai 2018 est approuvé à l'unanimité.

Autorisation de stationnement taxi

Suite à l'intervention du Président des taxis Rhône Alpes Auvergne et renseignements pris auprès du Ministère, le conseil municipal décide l'attribution de deux nouvelles ADS sur la commune. Pour info, le 25 juin 2018, à titre consultatif, la commission départementale a émis un avis défavorable.

Délibération est prise (9 voix pour, 3 voix contre et 2 blancs).

Renouvellement bail commercial – « Le Pous' Café – Proxi »

Le bail commercial arrivant à échéance le 02 juillet 2018, le conseil municipal approuve son renouvellement pour une durée de 9 ans. Le montant du loyer mensuel est de 564,16 € TTC. Délibération est prise à l'unanimité.

Compte rendu commissions communales

Scolaire, sportive, culturelle

- *Compte rendu du Groupe de travail cantine, garderie* : proposition d'un éventuel changement de prestataire pour la livraison des repas, maintien des tarifs actuels pour la prochaine rentrée 2018/2019 et la réglementation instaurée l'année dernière (notamment la majoration des tickets blancs) devra être appliquée.
- *Cantine et garderie* : les tarifs restent inchangés pour la rentrée 2018/2019, à savoir :

Cantine	enfants	5,25 € (repas & temps de garderie)
	Adultes	5,65 €

Garderie

<i>Matin</i>	07h30 – 08h30	1,40 €
<i>Midi</i>	11h30 – 12h30	1,40 €
	12h30 – 13h30	1,40 €
<i>Soir</i>	16h30 – 17h30	1,40 €
	17h30 – 18h30	1,40 €

*gratuité de la garderie pour le 3^{ème} enfant issu de la même famille et sur la même plage horaire.

*Une majoration de 1 € sera facturée en cas de non présentation de ticket.

- *Personnels* :
- Les contrats de Blandine Mounier et de Françoise Clerc-Decorme sont reconduits pour une durée de 3 ans, respectivement à compter du 1^{er} septembre et 1^{er} octobre 2018.

- *Création d'un poste dans le cadre du dispositif de parcours emploi compétences (PEC)* : le contrat de Magali Blanchard est reconduit pour une durée de 6 mois à compter du 6 septembre 2018 à raison de 24h/hebdomadaire. Une formation lui sera proposée. Délibération est prise à l'unanimité.
- *Création d'un emploi permanent autorisant le recrutement de non titulaires pour les communes de moins de 2000 habitants* : le conseil municipal décide de créer, à compter du 1^{er} octobre 2018, un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe, d'une durée hebdomadaire de 24 heures pour une durée de 3 ans. Le contrat de Madame Christine Coste arrivant à expiration le 30 septembre 2018, elle sera engagée en qualité d'adjoint technique de 2^{ème} classe pour une durée de 3 ans à compter du 1^{er} octobre 2018 à raison de 24h par semaine. Délibération est prise à l'unanimité.
- *Ecole publique « Tous les Vents »* : lors du conseil d'école du 14 juin, le directeur a présenté le nouveau fonctionnement de l'école avec 3 classes pour la rentrée 2018/2019, à savoir
 - TPS (très petite section), PS (petite section), MS (moyenne section)
 - GS (grande section), CP (cours préparatoire), CE1 (cours élémentaire 1)
 - CE2 (cours élémentaire 2), CM1 (cours moyen 1), CM2 (cours moyen 2)
 L'aide d'une personne à temps complet est demandée pour la classe GS, CP, CE1. En raison des contraintes budgétaires, il a été proposé à l'équipe enseignante la présence de Magali tous les matins.
- *Centre de loisirs* : les inscriptions dépassent les prévisions les plus optimistes. L'ouverture de ce centre semble tout à fait correspondre à un réel besoin des familles.

Bâtiments

- *Projet bâtiment annexe-mairie* : une subvention de 129 490,00 € (soit 40 %) a été attribuée au titre de la DETR. La décision concernant la subvention de la Région Rhône Alpes Auvergne sera connue courant septembre 2018. Pour avancer le projet, une consultation concernant la maîtrise d'œuvre aura lieu prochainement.

Voirie, réseaux, urbanisme

- La commission a examiné 1 demande de certificat d'urbanisme :
 - vente maison (rue des Hoches)
 - 1 demande de permis de construire :
 - Construction maison individuelle (route d'Annonay)
 - 1 déclaration préalable :
 - installation centrale photovoltaïque (chemin d'Ardoix)
- *Aménagement aux abords de l'école publique* : les travaux envisagés lors du dernier conseil seront bien réalisés pendant les vacances scolaires.

Divers

- SDE : compte rendu de la commission du 25 juin
 - mise en place du géo référencement par ENEDIS, des câbles enterrés (>20kva) sur les communes. Il est conseillé d'adhérer auprès du SDE pour cette opération onéreuse.
 - Compteurs Linky : la mise en place de ces compteurs est une directive européenne qui a été entérinée par la France. Une expertise est en cours sur la nocivité éventuelle des ondes.
 - Une convention de partenariat avec la Chambre d'Agriculture de la Drôme a été signée pour développer des projets de photovoltaïques sur des bâtiments agricoles. La chambre d'agriculture de l'Ardèche refuse cette convention, il reste un problème de fond sur la capacité des réseaux électriques à intégrer ces projets. Plusieurs réunions de travail ont eu lieu avec les services de l'état, RTE, ENEDIS et le SDE07 pour développer le sujet. Actuellement, sans des travaux importants sur le réseau de transport (63kv), il n'est plus possible de raccorder de nouveaux projets éoliens ou photovoltaïques conséquent sur le réseau.
- Diagnostic assainissement : le réseau d'assainissement fait l'objet d'un contrôle des branchements d'assainissement des eaux usées par essai fumigène, du 25 juin au 31 juillet 2018.
- Ambrosie : un rappel concernant la lutte contre l'ambrosie sera fait dans la presse et sur le site de la commune.

Prochaine réunion du conseil municipal mardi 04 septembre 2018 à 20h.